

LES RENDEZ-VOUS DE L'ARTISANAT

EVENEMENTS

19e Marché des Métiers d'Art de Cunault

Dimanche 26 mai 2024, de 10h00 à 18h30
Place de la Priurale de Cunault.



Plus de 50 artisans, artistes et producteurs exposeront leur savoir-faire et leurs créations dans des activités très variées : aquarelles, peinture, bijoux, bois, broderie, céramique, courge calebasse, crochet, cuir, enluminure, fleurs séchées, livres pour enfants, luminaires, chapeaux, couture, forge, mosaïque, savons, vannerie... ; biscuits, miel, spécialité de

champignons, vente de rosiers en pots.

Au programme également de cette journée, animations musicales et le marionnettiste Didier Lequeux - Compagnie « le roi de rien » racontera des histoires aux petits et aux grands et montrera la fabrication de petits personnages (dessin, travail du bois, confection des costumes en tissu).

Renseignements : Comité des Fêtes de Cunault
aline@cunaultanimation

Salon Arts et Saveurs d'Exception

Centre de congrès Angers

Du 9 au 11 novembre 2024

Forts du succès de la précédente édition (75 exposants et 4 200 visiteurs), la CMA et Destination Angers coorganisent une 5ème édition du Salon Arts et Saveurs d'Exception, le rendez-vous du beau fait main et du bon fait maison.

Professionnel des saveurs ou des métiers d'art, inscrivez-vous en contactant dès maintenant les organisateurs.

Contact : CMA **02 41 83 14 20**

et wema49@artisanatpaysdelaloire.fr

Arts & Saveurs
d'Exception

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

Marché Art et Artisanat

Tous les 1ers samedis du mois, de 8h30 à 13h00



A Beaufort-en-Anjou, dans les Halles, place Jeanne de Laval. Artisans et créateurs locaux passionnés vous proposent de découvrir leurs savoir-faire, leurs produits et objets originaux et authentiques, tendance déco/mode

pour se faire du bien : bijoux en perles de verre filé et peintures, créations d'accessoires textiles zéro déchet, atelier de tissage, coussins, sacs, pochettes, tapis, travail du papier (guirlandes, oiseaux), vitrail Tiffany (miroirs, fleurs décor, réducteurs de vase), livres sculptés, objets de papier, céramiques, art de la table, vaisselle, tasses, saladiers, pots, bijoux en pierres naturelles, couture bébé, maroquinerie, lampes et objets déco, chantournage sur bois (objets ou sculptures en bois), tisanes, illustratrice-aquarelliste, couture sacs.

Contacts : 06 28 29 63 25 et 06 09 17 14 48.

Mise à jour : **15/05/2024**



Antenne de Saumur

Tél. : 02 41 83 14 20

antennesaumur@artisanatpaysdelaloire.fr

www.artisanatpaysdelaloire.fr

INFORMATIONS

Projets de recrutement en baisse en 2024 dans l'artisanat

Les intentions de recrutement des employeurs sont en baisse pour 2024 par rapport à 2023 (-8,5 %). 28,2 % des établissements envisagent d'embaucher en 2024 (31% en 2023). 34 % des projets



d'embauches émanent des établissements sans salarié. 60 % des projets sont déclarés difficiles dans les entreprises de 5 à 9 salariés. Certains secteurs de l'artisanat sont plus particulièrement concernés par cette difficulté : les projets de recrutement sont jugés difficiles à 86 % pour les carrossiers automobiles, 85 % pour les couvreurs, 79 % les charpentiers bois et métal, 78 % pour les plombiers-chauffagistes et les ouvriers mécaniciens de véhicules, 77 % pour les maçons, 73 % dans la boucherie et pour les coiffeurs et les esthéticiens, 71 % pour les ouvriers en électricité du bâtiment et à 65 % chez les charcutiers traiteurs et boulangers.

Source : Enquête Besoins en main-d'œuvre 2024 / France Travail

Verser le solde de votre taxe d'apprentissage

Les entreprises vont pouvoir soutenir l'établissement habilité de leur choix, par le versement du solde de leur taxe d'apprentissage en ligne. Dès le 27 mai, les entreprises pourront désigner les établissements bénéficiaires du solde de la taxe d'apprentissage via la plateforme SOLTÉA. En affectant leur taxe d'apprentissage au Pôle Orientation Artisanat de la CMA des Pays de la Loire, les entreprises œuvrent à :

- soutenir la formation des apprentis et leur mise en relation avec les entreprises
- favoriser le développement des métiers de l'artisanat au cœur des territoires
- participer au développement de nos missions de conseil et d'accompagnement des entreprises artisanales.

Pour toute question complémentaire :

contacter Valérie ROGER au **06 73 33 96 74**

ou écrire à l'adresse mail poa@artisanatpaysdelaloire.fr.

FORMATIONS

La CMA des Pays de la Loire enrichit son offre de **formations métiers courtes** à destination des chefs d'entreprise et salariés.

Des modules sur mesure sont proposés pour les métiers de l'Alimentaire, du Bâtiment et de la Mécanique : 1 à 5 jours au sein des centres de formation de la CMA Pays de la Loire.

Mécanique/carrosserie à Angers : sessions de formations de 1 à 2 jours pour les salariés afin de mettre à jour leurs connaissances en mécanique automobile, carrosserie/peinture.

Le coût de ces formations est totalement pris en charge pour les entreprises adhérentes à l'OPCO Mobilités.

Renseignements : **02 41 22 61 21**

CREER-REPRENDRE UNE ENTREPRISE ARTISANALE

Réunions d'information

- jeudi 23 mai, à 14 h 00
- jeudi 6 juin à 14 h 00
- lundi 24 juin à 14 h 00
- mardi 9 juillet à 14 h 00

Formation à la création-reprise d'entreprise

- Lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 juin 2024

[CREER SON ENTREPRISE ARTISANALE](#)

- Mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 juin 2024

[CREER SA MICROENTREPRISE](#)

Lieu : SAUMUR (Antenne CMA 49)

Renseignements et inscription : **02 41 83 14 20**

antennesaumur@artisanatpaysdelaloire.fr